



# EDUCATIFS

***source d'apprentissages***

Production du groupe de travail

📁 Dossier suivi par Chantal Bourmault – Enseignante  
détachée

## ***Les temps éducatifs source d'apprentissages***

- *l'accueil*
- *les temps d'hygiène*
- *les temps de récréation*
- *les temps de restauration*
- *la collation*
- *les temps de repos et de sieste*

*« sont des temps d'éducation. Ils sont organisés et exploités dans cette perspective par ceux qui en ont la responsabilité » <sup>1</sup>*

**La 2<sup>ème</sup> phase des Assises de l'Enseignement Catholique a voulu valoriser la place de la Personne dans l'établissement pour permettre une école de la Parole et des Relations.**

**Les temps informels cités ci-dessus, sont autant d'occasions de favoriser la mise en œuvre de cette orientation.**

**Les propositions qui suivent, s'inscrivent pleinement dans cette perspective et peuvent rejoindre les projets d'école.**

---

<sup>1</sup> cf. page 58 des programmes Ed 2002: qu'apprend-on à l'école maternelle ?

# L'ACCUEIL

« L'équipe pédagogique doit, à chaque enfant et un accueil approprié dans l'esprit d'une réelle coéducation avec les familles »<sup>2</sup>

## ☛ Les enjeux :

*Qu'est-ce qui se joue d'important dans ces accueils ?*

- Les enfants ont besoin d'être reconnus, accueillis, sécurisés, pris en compte même si l'enseignant(e) peut différer la réponse à une demande.
- L'enfant doit découvrir que l'accueil est un temps positif. Ce temps doit donc être privilégié. L'enfant peut s'y confier, faire un câlin...
- La relation de confiance entre les personnes (parents, enfants, enseignant, ASEM...) permet de créer un esprit de corps au niveau de la communauté éducative en s'accueillant mutuellement. La cohérence se joue là, entre le dire et le faire.

## ☛ La mise en œuvre :

### 1. Attitude de l'enseignant(e):

- Etre disponible
- Etre à l'écoute
- Observer
- Entrer en communication : dire le prénom de l'enfant pour un bonjour personnalisé
- Penser que le temps d'accueil peut devenir le temps des enfants, c'est à dire, fait à leur initiative (accueil mutuel)

*A-t-on pensé à créer les conditions pour être disponible ?*

- Avoir réglé la gestion et la préparation de la classe,
- Avoir réglé les tâches matérielles,
- Avoir bien clarifié le rôle et les tâches de l'ASEM,
- Avoir trouvé une solution pour la gestion du téléphone.

Cf. les textes sur les temps de présence des maîtres dans les temps hors scolaires (art. 10-5 de la convention collective de travail de l'enseignement catholique primaire).

« L'école doit être ouverte 15 minutes avant l'horaire des classes et le service de surveillance commence dès l'ouverture »<sup>3</sup>

---

<sup>2</sup> p.20 qu'apprend-on à l'école maternelle

<sup>3</sup> Réf. : « Guide du directeur d'école catholique » (Nelly et Maurice GAUTIER) - chap.5 « Les responsabilités et les obligations des enseignants », RES p. 86

## **2. Fonctionnement :**

- Adapter l'accueil aux besoins des enfants.
- Penser et poser un cadre : lieu, durée, rôle des uns et des autres.
- Communiquer ce cadre (réunions de classe, supports écrits) aux partenaires (ASEM, parents, collègues, personnel de l'accueil périscolaire)
- Penser à accueillir ceux (parents, enfants) qui sont différents ou qui pourraient rester à l'écart.
- Accueillir l'ASEM (si elle arrive plus tard)
- Veiller à être garant du temps

## **Points de vigilance :**

- Qu'est-ce que l'on tolère ou pas lors de la présence des parents ?
  - o Durée de présence dans une classe de PS : il est lié à la qualité de ce qui est vécu mais pas au delà d'1/4 d'heure après l'heure officielle de rentrée.
  - o Activités possibles de l'enfant avec des parents : ces derniers sont présents pour accompagner les enfants ou jouer avec eux,
  - o Ce n'est pas l'heure de discuter des problèmes concernant leurs enfants (proposer un entretien individuel).
  - o Ce n'est pas l'endroit pour tenir des conversations entre parents ou avec l'ASEM
- Durée du temps institutionnalisé pour l'accueil des enfants ?
  - o Si les enfants peuvent investir librement des espaces (ateliers divers, coins jeux, jeux moteurs) alors il faut laisser un temps suffisant pendant lequel se déroule cet accueil. On peut donc prolonger ce moment, au delà du temps légal d'accueil (1), pour permettre aux enfants d'aller au bout de leurs activités (rangement compris).
  - o S'il n'est pas fait de propositions de ce type, un temps d'accueil plus court doit exister, malgré tout, pour faire vivre ce temps où la personne est reconnue.
- Quelle évolution du dispositif dans le temps ? (sur l'année et sur le cycle)
- Quels moyens pour gérer avec sérénité ces temps d'accueil avec les parents (médiateur sonore pour indiquer le moment du départ des parents, humour pour se séparer des parents ex : « On va raccompagner maman ! » « Je vais te faire coucou à la porte ! »)

## **Situations particulières :**

### **COMMENT → *accueillir les enfants allophones ?***

- ménager les transitions : tutorat, présence d'un parent ou d'un frère ou sœur dans la classe, présenter le système éducatif français pour les familles et l'organisation de l'école pour les enfants qui ont déjà suivi une scolarité dans leur pays d'origine) ?
- introduire des instruments et des aliments « exotiques » dans le coin cuisine : bols, baguettes, théières, couscoussier, plat à paella,
- proposer différents modes de couchage,
- introduire dans le coin bibliothèque des livres écrits dans différentes langues, des contes ou documentaires de différents pays,
- utiliser la musique comme vecteur d'autres cultures,

- solliciter et inviter les parents. Selon le projet toute la classe peut vivre, ponctuellement, dans une atmosphère visuelle, auditive, olfactive d'un pays et déguster des plats typiques.

→ **Accueillir le nouveau ?**

- prévoir porte-manteau, casier, cahier...

→ **Accueillir l'enfant porteur de handicap, l'enfant malade. Accueil qui concerne toute la communauté éducative ?**

- rédiger un contrat d'intégration liant l'équipe soignante, la direction de l'école; ce contrat sera montré et expliqué à la famille
- prévenir la classe de l'arrivée de l'enfant handicapé. Lorsqu'il est là, parler simplement de son handicap sans en faire une bête curieuse.
- Etre attentif à ne pas le marginaliser ou à l'opposé à ne pas le surprotéger

→ **Accueillir celui qui a été absent ?**

Il faut se donner des priorités par rapport à la bonne connaissance du public accueilli.

## Contenus :

- Utiliser **le prénom** pour un bonjour personnalisé.
- Penser que le temps d'accueil peut devenir le temps des enfants c'est à dire, fait à leur initiative (accueil mutuel) .
- Sur la cour : mettre les jeux à disposition.
- Dans la classe : ouvrir les espaces autonomes et penser à les renouveler au cours de l'année.
  - ❖ espaces : jeux d'imitation, activités créatives (peinture, découpage, graphisme, collage, décoration..)
  - ❖ espace scientifique : prendre le temps de regarder les élevages, les plantes,
  - ❖ espace technologique : Lego, Kapla, mètres, tournevis, marteau, perceuse, agrafeuse, scotch avec dévidoir.....
  - ❖ espace musée : boîte aux trésors, collections, l'album de l'année
  - ❖ Préparer la collation collective.
- **Assumer les responsabilités :**
  - Mise à jour de la date
  - Météo
  - Présentation du goûter (GS : écriture, PS : recherche de l'étiquette)
  - Tableau de présence
  - Soins aux plantes et aux animaux
  - Cantine
  - Inscription aux ateliers...

## Points de vigilance :

- Accepter qu'un enfant se sécurise en faisant toujours la même activité.
- Accepter qu'un enfant fasse toujours les activités dans le même ordre.
- Accepter qu'un enfant se mette en retrait du groupe.
- Laisser les enfants qui le souhaitent observer.
- En profiter pour être plus présent aux tout-petits ou aux enfants ayant des besoins particuliers.

# Les temps d'hygiène

## ☞ Les enjeux :

Ces moments visent à respecter les besoins physiologiques des enfants et à préserver leur santé.

L'enfant de maternelle est dans un stade de découverte naturelle du corps. L'école ne doit pas l'empêcher mais traiter les situations avec délicatesse dans le respect de chaque enfant et des cultures familiales.

## Les textes officiels :

- ❑ « Pour donner à chaque enfant l'occasion d'une première expérience scolaire réussie, ... *l'école maternelle lui permet de former sa personnalité et de conquérir son autonomie au sein d'une communauté qui n'est plus celle de sa famille, ....* »<sup>4</sup>
- ❑ « Chaque jour et de manière très concrète, dans le respect des habitudes culturelles de chacun, l'élève apprend à satisfaire aux règles élémentaires d'hygiène :  
du corps : lavage des mains (notamment aux moments de manipulation et de dégustation) »<sup>5</sup>
- ❑ « Les trajets vers les lieux d'hygiène, ... sont balisés et facilement mémorisables. Tous les équipements sont appropriés à l'âge et à la taille des enfants dans un souci de sécurité, d'hygiène, de confort et d'esthétique ». »<sup>6</sup>
- ❑ « *La maîtrise des sphincters reste une condition importante de l'accès à l'école maternelle. Il importe d'expliquer aux familles que tout forçage, qui transformerait ce contrôle en un enjeu pour la scolarisation, se fait en général au détriment de l'enfant et peut engendrer des troubles durables. Même avec des enfants «propres», quelques accidents mineurs restent toujours possibles chez les tout-petits, mais aussi chez les plus grands. L'école peut y remédier sans culpabiliser l'enfant, avec des vêtements de rechange.  
Par ailleurs, il est souhaitable que le tout-petit ait à disposition, dans la classe, des mouchoirs jetables.* »<sup>7</sup>

---

<sup>4</sup> p. 61 Qu'apprend-on à l'école maternelle ? » Ed. 2002

<sup>5</sup> p.25 document d'application « découvrir le monde à l'école maternelle ».

<sup>6</sup> P. 99 « Qu'apprend-on à l'école maternelle ? »

<sup>7</sup> p.7 Pour une scolarisation réussie des tout-petits.

- « La découverte de son corps dans sa globalité et dans ses différentes parties et la désignation de ces parties sont source d'intérêt pour le jeune enfant. Chaque jour et de manière très concrète, on apprend à satisfaire aux règles élémentaires d'hygiène :

- du corps (lavage des mains au savon, mouchage du nez, brossage régulier des dents, etc.),

Une information des jeunes élèves sur l'enfance maltraitée est effectuée chaque année. Une sensibilisation aux questions d'hygiène et de santé permet aux enfants de comprendre la nécessité de respecter l'intimité de chacun, l'intégrité de son corps et celui des autres. »<sup>8</sup>

- « Faut-il rappeler que, d'une manière générale, les lieux d'hygiène (toilettes, lavabos) doivent être, non seulement adaptés à la taille des enfants, mais aussi très accessibles dans l'espace pour développer une meilleure autonomie ? Il importe que leur accès puisse être libre et, pour les W.-C., que leur propreté soit régulièrement contrôlée et l'intimité de l'enfant préservée. Les passages collectifs aux toilettes sont un archaïsme qu'il convient d'éliminer rapidement. »<sup>9</sup>

## ➤ **Les constats :**

- L'âge d'acquisition de la propreté est de plus en plus reculé.
- Des parents font parfois vivre l'acquisition de la propreté à leur enfant comme une forme de chantage pour pouvoir entrer à l'école.
- L'organisation des lieux, la structure de l'école peuvent obliger les élèves à aller aux toilettes à des heures précises.
- Le tout jeune enfant, aime jouer avec l'eau; il est nécessaire d'avoir conscience que ces moments de propreté vont prendre du temps.

## ➤ **La mise en œuvre :**

- Lavage des mains :
  - Apprendre aux enfants à se laver les mains (utilisation du savon liquide)
  - Apprendre à reconnaître les moments qui nécessitent un lavage des mains
  - Sensibiliser au respect de l'environnement (éviter le gaspillage : eau, savon)

---

<sup>8</sup> P. 124 qu'apprend-on à l'école maternelle. Ed 2002

<sup>9</sup> P.20 Pour une scolarisation réussie des tout-petits.

## Organisation matérielle

Prévoir serviettes et essuie-mains près de tous les lavabos, les changer quotidiennement, voire deux fois par jour si besoin.

- Passage aux WC :

- Prendre un temps pour découvrir les toilettes avec les enfants: verbaliser l'usage de ce lieu, décrire le mobilier, différencier urinoir et cuvette, inviter les élèves à parler de leurs habitudes (certains ne connaissent que le petit pot en plastique ou les cuvettes pour adultes, donc se familiariser progressivement avec l'usage des cuvettes).
- Respecter l'intimité des enfants en permettant à ceux qui le souhaitent d'aller dans des toilettes protégées du regard des autres enfants.
- « Inciter l'enfant pour qu'il aille seul aux toilettes, éviter les passages collectifs aux toilettes, sources d'énervement. » <sup>10</sup>
- Veiller à ce qu'il y ait toujours du papier toilette et qu'il soit à portée des enfants
- Apprendre progressivement aux enfants à s'essuyer les fesses.
- Inciter les enfants à se déshabiller et à se rhabiller seuls.
- Apprendre aux enfants à se laver les mains après le passage aux toilettes
- Veiller à ce qu'un enfant qui s'est sali ne soit pas grondé ni humilié » document DDEC 44-
- Penser au « comment » va s'effectuer la transmission de cet « incident » auprès des parents.

- Autres situations :

- Apprendre aux élèves à se moucher (utiliser des mouchoirs en papier, en libre service dans divers endroits de la classe)
- Apprendre à se laver le visage (après la collation, un goûter, ...)
- Apprendre à se brosser les dents après le déjeuner (si cela est possible)

Les temps consacrés à l'hygiène sont des temps d'apprentissage : dans différents domaines d'activité :

- **le langage au cœur des apprentissages :**  
mettre des mots sur ce qui est vécu pendant les situations au cours desquelles l'enfant découvre son corps ou le corps de ses copains.
- **Découvrir le monde :**  
Apprendre à connaître son corps  
Respecter les règles d'hygiène.
- **Vivre ensemble :**  
Apprendre à respecter son corps et celui des autres  
Mettre en place les interdits.

---

<sup>10</sup> réf. : « pour une scolarisation réussie des tout-petits »



# Temps de récréation

Ils constituent un des moments les plus difficiles pour les plus jeunes.  
Ils sont dépendants de la météo, de l'environnement.

## Où ?

- profiter de tous les espaces disponibles : cour, jardin, préau, hall d'accueil, salle de motricité
- Disposer d'une cour ou délimiter un espace pour que les plus petits ne risquent pas de se faire bousculer par les plus grands.

## Quand ?

- En début d'année, il est souhaitable d'organiser une récréation spéciale pour les TPS
- La récréation du matin comme celle de l'après-midi doivent être disposées de manière à rythmer la demi-journée afin d'équilibrer les temps calmes et les temps dynamiques.
- La durée varie de 15 à 30 minutes. Arrêté fixant les horaires des écoles maternelles <sup>[11]</sup>
- La suppression de la récréation est peut-être, une solution envisageable dans certains cas : enfant stressé et malheureux, encore endormi après un lever de sieste trop récent....

## Avec qui ?

- Particulièrement en début d'année, pour permettre aux enfants de se familiariser avec les espaces extérieurs : « *la récréation doit être encadrée par l'enseignante de la classe concernée* » <sup>[12]</sup>  
« *La surveillance implique la présence de maîtres dont le nombre et la répartition dans l'espace à surveiller sont fonction de l'importance des effectifs, de la configuration des lieux (..) et de la composition du groupe d'élèves* » <sup>[13]</sup>

## Pour quoi ?

- Pour répondre aux
- besoin de mouvement
  - besoin de s'aérer
  - besoin d'explorer librement des espaces
  - besoin de se rencontrer, se confronter, échanger..
  - besoin d'observer et de s'approprier l'environnement.

## Comment ?

- en utilisant les espaces disponibles et leurs richesses,

---

<sup>[11]</sup> art. 4 p.157

<sup>[12]</sup> Page 25 pour une scolarisation réussie des TPS.

<sup>[13]</sup> circ.n° 97-178 du 18 septembre 1997

- en proposant suffisamment de matériel permettant de développer des compétences motrices : sauter, courir, pousser, traîner, grimper, lancer, pédaler...
- en aménageant les cours : tracés au sol, bacs à sable, structures aux normes.
- en prévoyant des zones de jeux calmes
- en privilégiant des espaces de contact avec la nature. (ex. jardin en carrés)

# La restauration

« Même si les enseignants de l'école maternelle ne sont pas directement impliqués dans le contrôle du déjeuner pris à l'école, ce moment est si important pour les TPS qu'il ne peut être laissé hors du champ de réflexion qui a présidé à la mise en place du projet éducatif » concernant les enfants <sup>14</sup>

**Rappeler à l'enfant, dès l'accueil, qu'il prend son repas à l'école** (prévoir un tableau de présence), afin de le responsabiliser, le sécuriser et l'aider l'enfant à se structurer dans le temps.

## Quand ?

- Privilégier la plage horaire de 11H30 et 12H. pour le début du repas et prévoir une durée moyenne de 45 minutes.
- Décaler, si possible, le temps de déjeuner des plus jeunes pour mieux s'adapter à leur rythme
- Veiller à ce que les enfants, qui déjeunent à la cantine, partent avant les autres.

## Où ?

Dans un endroit adapté pour accueillir un petit effectif : décor agréable, aménagement permettant d'amortir le bruit.

## Avec qui ?

- des personnes repères (l'Asem....) particulièrement en début d'année,
- du personnel d'encadrement qui doit être du personnel qualifié, bienveillant.

## Comment ?

- Le mobilier doit être adapté à la taille des enfants.
- Faciliter l'autonomie (lavabos à leur hauteur, casier pour ranger les serviettes, serviettes faciles à mettre)
- Leur donner de bonnes habitudes de tenue à table.
- Leur proposer de goûter et prévoir des menus et des quantités adaptés à leur âge.
- Afficher les menus;

---

<sup>14</sup> cf. pour une scolarisation des TPS

# *La Collation*

Se reporter au document du même titre par le groupe TAM en 2005-2006

# La sieste

La sieste est un temps d'éducation. Elle est organisée et exploitée dans cette perspective par ceux qui en ont la responsabilité. <sup>15</sup>

→ Se reporter au document « organisation de la sieste » EC 44 2004-2005 par Josiane Hamy et Thérèse Rocher - cf. annexe 1 à la fin de ce présent document.

## **Points de vigilance**

**Propreté** : être attentif à prendre en compte certaines situations particulières.

La réponse sera pensée en équipe en tenant compte de la réalité de l'école, et dialoguée avec la famille

- respecter le temps d'adaptation à l'école
- enfants malades et/ou n'ayant pas encore la maîtrise des sphincters ; <sup>16</sup>
- enfants propres chez eux pouvant régresser momentanément (événement particulier)
- à l'inverse, la fréquentation de l'école peut permettre à un enfant, jusque là résistant, d'acquérir la propreté.

## **Encadrement**

- l'enseignante doit être présente à l'endormissement ou au réveil de ses élèves
- elle peut se mettre à la disposition de l'équipe pendant un temps déterminé pour encadrer d'autres élèves.
- Présente ou non, elle porte toujours la responsabilité de ses élèves

---

<sup>15</sup> Cf textes officiels : « qu'apprend-on à l'école maternelle » Ed. 2002, p ; 58

<sup>16</sup> Cf pour une scolarisation réussie des tout petits.

## ***Conclusion***

Les temps éducatifs sont source d'apprentissages comme nous l'avons développé dans ce dossier. L'école est un lieu d'instruction, de formation et d'éducation.

Pour l'enseignement catholique, l'éducation est fondée sur une vision chrétienne de l'homme. Les temps éducatifs ne sont donc pas à négliger mais à placer dans la démarche des Assises. La dernière promulgation sur l'Evaluation et la Réussite nous invite à :

***« changer de regard pour faire grandir la personne. »***

**Pour prendre en compte l'enfant comme un « être en devenir, un être fragile, un être relié »**

*« L'enseignement catholique, dans sa volonté de réduire l'écart entre le dire et le faire, appelle donc chacun, élèves, parents, enseignants, personnels à un changement de regards »*

*« Mettre la personne au cœur de la démarche éducative exige de continuer à reconsidérer le quotidien de la vie de l'établissement »*

**Journée nationale des Assises, 4 et 5 avril 2006 - affiche jaune.**